

Élisabeth Vanackère⁰¹
Université de Liège
Master complémentaire en
conservation-restauration
du patrimoine culturel
immobilier

24-28

La problématique de la reconversion des anciens bâtiments agricoles : les nouveaux percements dans les granges

01
Architecte.

02
Vers 1950 dans la région
hennuyère.

03
Notamment la création des
silos, ballots enveloppés
dans du PMC.

Originaire du village de Leers-et-Fosteau, situé dans l'entité de Thuin, j'ai toujours eu un intérêt poussé pour les anciennes bâtisses agricoles. Cet intérêt s'est encore accru lors de mes études en architecture, et tout particulièrement durant mon Master complémentaire en conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier. Ces bâtiments faisaient partie intégrante des paysages de mon enfance et malheureusement, leur avenir a été (et est encore) trop souvent voué à être abattu pour être remplacé par des immeubles modernes.

La question pivot pour ce type de bâtiment est de savoir quelle serait la meilleure affectation pour leur rendre leur magnificence. Devons-nous les laisser disparaître sans réagir ou, au contraire, les sauvegarder en les restaurant voire en les reconvertissant ?

Reconvertir un bâtiment, c'est lui donner une nouvelle fonction. C'est, selon mon étude, la meilleure solution pour la sauvegarde de ces massifs bâtiments agricoles.

Anciennement, ces granges étaient des éléments majeurs de notre patrimoine rural belge et faisaient partie intégrante de notre paysage. Elles occupaient une place centrale dans la vie économique de l'époque. Il s'agissait d'un lieu de stockage des récoltes et du matériel, mais cet édifice permettait également de laisser mûrir le grain, de le battre et de laisser sécher les gerbes à l'abri des intempéries.

Aujourd'hui, leur utilité n'est plus celle qu'elle était, car elles ne sont plus adaptées aux besoins actuels, comme par exemple l'entreposage de machines agricoles imposantes. Le développement

de la mécanisation a en effet réduit la fonction des granges à un lieu de stockage uniquement, et ce, surtout à cause de l'apparition de machines comme la moissonneuse-batteuse.⁰² C'est ainsi que la mécanisation du travail agricole et les techniques actuelles⁰³ ont accéléré leur abandon. Un grand nombre de granges disparaissent encore, vu l'état avancé de délabrement qu'elles présentent. Ces opérations de construction, d'agrandissement, de rénovation ou à l'inverse d'abandon des bâtiments sont des actes qui participent à la constitution de notre patrimoine rural monumental comme paysager. Reconvertir, c'est donner une nouvelle fonction à un bâtiment, cette exigence est devenue particulièrement cruciale dans le domaine des granges.

Différents éléments sont à prendre en compte lors de la reconversion d'une grange. En effet, certaines particularités deviennent des contraintes, notamment leur hauteur, leur volume et leur manque de lumière naturelle.

De nombreux écrits récents ont démontré l'importance de cette lumière naturelle dans la vie de tout être humain, tout comme en témoignent les différentes études en luminothérapie menées ces dernières années.

C'est donc tout naturellement que je vais vous présenter les différents points importants qui permettent de réagir efficacement face à cette problématique essentielle : la problématique de la lumière dans ces vieilles bâtisses que sont les granges.

La fonction d'origine de la grange d'Havay (Quévy) ne nécessitait pas beaucoup de lumière naturelle. Les percements se limitaient donc au strict nécessaire pour son bon fonctionnement.

Vue des deux granges qui forment l'ancienne ferme en U, le bâtiment à l'avant-plan étant la grange étudiée. Havay, Rue de l'Abreuvoir. © Élisabeth Vanachère



04 Aussi bien des maisons unifamiliales que des appartements.

Le projet de rénovation nous amène à nous poser différentes questions essentielles concernant la luminosité, comme par exemple :

- est-il possible de trouver une reconversion à un tel bâtiment sans créer de nouveaux percements ?
- comment exploiter les ouvertures existantes ?
- qui du bâtiment ou de son programme de reconversion doit s'adapter à l'autre, et ce, sans créer de nouveaux percements ?

Il existe un certain nombre d'étapes à suivre avant d'arriver à la solution adéquate, voici celles que j'ai exploitées.

Étude des différentes reconversions envisageables de manière théorique

Éléments à prendre en considération

L'histoire, le contexte et l'évolution du rôle joué par le bâtiment dans son environnement sont à étudier en profondeur avant d'entamer l'ébauche de tout projet de reconversion.

En effet, il faut garder à l'esprit la lecture et la compréhension de l'édifice existant.

Cette étude préalable permet à l'auteur de projet de prendre conscience de la valeur de certains éléments, de leur état de conservation mais également des modifications apportées depuis la création du bâtiment.

Apport de lumière

L'étude des nouveaux percements dans les granges débute par le constat de différentes reconversions déjà réalisées dans un bâtiment similaire, classé ou non, et par l'analyse des

différentes réponses apportées aux soucis d'apports de lumière.

Les différentes reconversions prévues passent alors de la création de logements⁰⁴ à celle de bureaux, voire de salle polyvalente.

Différenciation

Cette étude a permis de porter à notre connaissance les différences existantes entre les techniques et options choisies en fonction d'un programme déterminé. Ces dernières sont en effet parfois radicalement opposées.

Lors de la reconversion des granges de la Ferme du Biéreau à Louvain-la-Neuve ou de l'abbaye de Gembloux, il a été choisi de n'apporter aucun nouveau percement. Elles ont toutes les deux été reconverties en salle de spectacle, de réception ou de conférence. Ces fonctions ne requièrent pas beaucoup de lumière naturelle ou peuvent se satisfaire de celle apportée par les ouvertures existantes. En effet, dans ce type d'affectation, l'obscurité et la lumière artificielle sont très souvent recherchées pour pouvoir maîtriser cette lumière et ses ombres pour la mise en scène.

Bâtiment classé ou non ?

Lorsque le projet concerne un bâtiment classé, il faudrait favoriser l'hypothèse de non modification des percements existants car toute nouvelle ouverture altérerait la lecture et la fonction originelle du bâtiment classé.

Mais doit-on nécessairement reconverter un bâtiment classé dans une fonction demandant de l'obscurité au risque que l'activité prévue ne soit pas la plus opportune ? Cette optique ne me semble pas être la plus intéressante.

En effet, la nouvelle affectation doit être choisie en fonction de la demande. Par conséquent, il est parfois nécessaire de créer de nouvelles ouvertures lors d'une reconversion qui permettra de donner à l'ancien bâtiment une nouvelle vie.

Étude de cas

Lors de l'étude de cas, force a été de constater que différentes options étaient envisageables concernant ces nouveaux percements. Il a été notamment pensé de grouper les baies ou de créer de nouvelles ouvertures tout en privilégiant une intégration maximale et en minimisant l'impact visuel, comme cela a été réalisé pour la ferme Houart à Bomal-sur-Ourthe. Les percements francs présentent eux l'avantage de contraster avec les percements existants mais apportent une allure parfois trop contemporaine au bâtiment, comme pour la cense de Monfort à Ans.

La réaffectation ou la reconversion des anciens bâtiments permet de conserver un patrimoine en péril. Il faut néanmoins garder à l'esprit un ratio convenable entre l'ajustement du programme au

Vue intérieure de l'amphithéâtre de la grange de l'Abbaye de Gembloux. Gembloux, Espace Senghor. Photo Guy Focant, © SPW



05
Référence théorique internationale sur la restauration du patrimoine ancien bâti.

bâtiment ou a contrario l'adaptation du bâtiment au programme. Il faut donc parfois accepter qu'un projet ne puisse pas s'intégrer dans un bâtiment existant. L'adaptation de l'édifice à sa nouvelle affectation n'étant pas la priorité si c'est au détriment de celui-ci. Il faut donc arriver à un certain compromis résultant du dialogue entre fonction et bâti.

Dès lors, existe-t-il une réponse universelle pour ce genre d'étude? Évidemment, non. Ce choix se fait en fonction de la reconversion désirée, des besoins et envies du propriétaire du bâtiment et des possibilités offertes par le bâtiment étudié. Il est donc clair qu'une multitude de possibilités et de choix architecturaux s'offrent à l'auteur lors de l'établissement d'un projet.

L'étude de l'apport de lumière par les percements existants m'a paru essentielle avant de pouvoir prendre des décisions rationnelles et adaptées. Elle permettra à l'auteur d'être conscient des potentialités du bâtiment et/ou des manques à pallier.

Selon la Charte de Venise de 1964⁰⁵, deux options sont réalisables et ce, tant que les apports contemporains se distinguent de la substance ancienne. C'est l'élément commun de toutes les reconversions étudiées dans le cadre de ce travail. Certains programmes de reconversion nécessitent néanmoins beaucoup moins de changement dans les façades, pans de toiture ou la structure interne du bâtiment que d'autres.

Le constat que lors d'une reconversion en logements ou en bureaux d'une grange existante ne peut se faire sans encombre est simple. En effet, la totalité du bâtiment existant ne pourra pas être conservée telle quelle et par conséquent, certains choix de mise en valeur doivent être pris.

Une parfaite illustration de ceci est la grange de la ferme Saint-Laurent à Anthisnes qui a permis à l'auteur du projet de privilégier la mise en valeur des façades autour de cet espace et de concentrer le maximum de nouveaux percements dans les autres élévations.

Étude d'un cas particulier

La problématique et la philosophie des percements choisies lors de la conception d'un projet sont propres à chaque bâtiment, mais les grandes questions à se poser lors de ces démarches sont communes.

La conception d'un projet doit donc passer par l'étude de certains paramètres :

- les paramètres du milieu physique (les éléments de l'environnement) tels que le paysage, le site, le relief, l'ensoleillement, etc. Ces paramètres sont importants lors de l'élaboration de la nouvelle affectation du bâtiment ;
- les paramètres socioculturels qui incluent les modes de vie, les relations sociales et familiales, le rapport résidence-travail, etc. ;
- les paramètres humains liés à la perception de l'occupant, de son appropriation et de l'identification spatiale. L'intimité, la spatialité et l'habitabilité font partie de ces paramètres ;
- les paramètres constructifs liés au bâtiment existant ;
- etc.

Déterminer la fonction et les activités que va accueillir la grange est déterminant pour élaborer les différents espaces.

Par ce biais, je vais maintenant vous présenter la ferme d'Havay plus en détail.

Composition de la ferme étudiée

Pour étudier la meilleure reconversion possible de la grange d'Havay, une approche historique et architecturale a été nécessaire.

Le bâtiment se trouve à l'intérieur du village ; cet emplacement permet d'avoir un contexte bâti ancien, uniforme, avec beaucoup de caractère. Les granges ne sont jamais seules (étant dépendantes de l'activité agricole), elles font toujours partie d'un ensemble situé sur une même parcelle ou à proximité. À l'origine, le bâtiment faisait partie d'une ferme en U composée de deux granges. Ces dernières ont toutes les deux été classées en 1991 pour leurs caractères architecturaux et leur état de conservation. Elles sont en effet représentatives de la typologie de ce type de bâtiment dans le village et en Wallonie. En général, lorsqu'on envisage de réhabiliter ou reconverter un ensemble tel que celui-ci, on ne traite pas la grange comme un élément isolé mais on étudie l'ensemble du complexe. Dans notre cas, la ferme originelle a été divisée en une multitude de parcelles : la reconversion des bâtiments a donc été traitée individuellement. Les anciennes bâtisses ont majoritairement déjà été reconverties en logements. L'une des deux granges est actuellement

utilisée comme lieu de stockage, l'autre étant sans affectation précise depuis plusieurs années et donc menacée de dégradation, voire de disparition par manque d'entretien.

C'est cette dernière que j'ai choisi d'étudier. Son bâtiment est composé d'une vaste grange en long, faite de briques sur haute base en moellons de grès. Aux deux pignons, des briques saillantes présentent les initiales N.F.D. et le millésime 1777, millésime qu'on retrouve aux pieds de la charpente.

Éléments à prendre en considération

L'étude des archives du cadastre a permis de remarquer qu'une réduction du bâtiment avait été opérée en 1889. De nombreuses raisons explicatives existent comme l'apparition de deux contreforts à ce

moment-là par exemple. Il est toutefois important de préciser que peu de modifications ont été apportées à ce bâtiment malgré son âge.

L'archéologie du bâti et l'étude de l'évolution du village nous ont permis de comprendre les modifications apportées au bâtiment et à ses environs.

C'est alors que l'auteur doit avoir en tête une échelle des valeurs et des priorités des éléments à conserver et à mettre en exergue. En l'occurrence, il était important de garder intactes les charpentes étagées⁰⁶ ainsi que le mur gouttereau.⁰⁷

Apport de lumière

Lors de l'étude de la lumière existante, au moyen du programme Dialux⁰⁸, il a été constaté que si le bâtiment originel était gardé en état, un apport de lumière devrait être envisagé, ceci quelle que soit la fonction qu'accueillerait l'édifice. Cet apport pourra se faire soit par un éclairage artificiel, soit par la création de nouveaux percements.



L'exercice suivant a été de soumettre la grange aux affectations les plus couramment rencontrées par le biais d'un Master Plan. Je me suis alors positionnée différemment selon la lumière et la mise en valeur du bâtiment. Il est important de préciser que ces Master Plan sont des réflexions purement théoriques⁰⁹ au sujet du potentiel de la grange. Ils m'ont permis d'évaluer non seulement les possibilités offertes par le bâtiment mais également les conséquences et obligations engendrées par les différentes fonctions possibles.

Différenciation

Le but de ce travail n'était pas de créer un projet d'architecture mais d'envisager les démarches et questions auxquelles l'auteur d'un tel projet de reconversion pourrait être confronté.

Bâtiment classé

Le choix des éléments à mettre en valeur et à conserver dans le bâtiment étudié dicte les lignes directrices pour l'élaboration du programme et du projet de nouveaux percements. Or, lorsque le bâtiment est classé, les éléments à préserver sont plus nombreux que de coutume, voire plus faciles à distinguer.

Mais que sa valeur architecturale, esthétique ou structurelle soit ou non reconnue, si l'objectif est de trouver une nouvelle affectation dans le respect du bâtiment initial, les démarches et réflexions restent identiques.

Étude du cas

Les Master Plan réalisés ont permis l'élaboration de différents projets d'affectation à savoir la création de logements¹⁰, conception de bureaux, de salles polyvalentes englobant salle de banquet, restaurant, exposition, réception, commerce.



De haut en bas :
Vue d'une des deux granges
de la cense de Monfort à
Ans.

© Élisabeth Vanachère

Vue de la cour intérieure
vers l'aile occupée par la
grange de la ferme Saint-
Laurent à Anthisnes.

Photo Fabrice Dor, © SPW

L'option choisie de se concentrer principalement sur l'apport de lumière m'a permis d'envisager différemment les projets de reconversion tout en ne perdant pas de vue les éléments caractérisant le bâtiment.

Après l'élaboration des Master Plan, force a été de constater que certaines configurations n'étaient pas adaptées à ce bâtiment.

Par exemple, l'installation d'une salle polyvalente ne poserait pas de problème dans la mise en valeur du bâtiment et assurerait sa bonne conservation par son occupation. Mais il faut alors penser aux places de stationnement nécessaires si cette affectation est choisie. Ces dernières altéreraient les alentours de la grange et auraient un impact négatif sur tout le village.

Le volume pourrait également accueillir un projet mixte, combinant logement(s) et bureaux ou encore logement(s) et surface commerciale, etc. L'aménagement d'un commerce de détails ou d'une supérette offrirait aux habitants les produits du quotidien à proximité et permettrait de dynamiser le village qui est dépourvu actuellement d'activité commerciale. Le bâtiment étant bien desservi au niveau routier et se trouvant à l'une des entrées du village, son emplacement est favorable au bon fonctionnement du commerce. La nouvelle occupation du rez-de-chaussée permet de ne faire aucune ouverture à ce niveau, il permet également de limiter le cloisonnement intérieur à une seule travée occupée par l'espace technique et l'accès aux logements des étages. Cette solution est envisageable si on imagine un système de stockage des marchandises dans la salle même de vente (par exemple au dessus des allées, des rayonnages, etc.) ou un commerce utilisant l'espace comme un show-room de ces produits.

06
Étant l'élément de structure fort complexe typique de la période de construction du bâtiment.

07
Élément n'ayant subi aucun remaniement depuis sa construction.

08
Programme calculant la quantité de lumière du jour apportée par les ouvertures existantes tout en tenant compte de la configuration du bâtiment, de son orientation, de la date et de l'heure.

09
Voir plus loin, point Différenciation.

10
Maisons unifamiliales ou appartements.

La reconversion de la grange en bureaux induit la création d'une multitude de percements, nécessaires pour satisfaire aux exigences du programme mais ne contribuant en rien à la conservation et mise en valeur de l'édifice à mon sens.

La réaffectation de la grange en logement a été étudiée selon divers points de vue dont un qui consistait à créer une nouvelle façade dans le volume existant. Cette solution permettait d'intervenir un minimum sur les élévations actuelles et d'ouvrir un pan de toiture pour y accueillir une verrière. Ce Master Plan permettrait de conserver les élévations intactes mais induirait un cloisonnement qui altérerait la lecture du volume initial et la mise en valeur des charpentes classées.

Conclusion

Ce travail a eu pour but de conscientiser les maîtres d'ouvrage ainsi que les auteurs de projet à la valeur de ces bâtiments mais aussi aux alternatives possibles au sujet de la création de nouveaux percements.

L'acquis critique des connaissances de la lumière aboutit à une démarche différente dans la conception des nouveaux percements et de l'organisation des espaces intérieurs. Il s'agit d'une réflexion architecturale globale et non réservée aux bâtiments classés. Elle peut aboutir à une démarche plus respectueuse envers le bâtiment ancien tout en minimisant la création des nouveaux percements, car celle-ci altère inévitablement le bâtiment mais peut également aboutir à une valorisation de l'édifice en le faisant revivre.

Lors de la conception d'un projet, il ne faut donc pas dissocier les deux préoccupations principales que sont la conservation de l'« image » du patrimoine et la reconversion. Il faut au contraire les faire dialoguer.



Vue des charpentes de la ferme d'Havay, Rue de l'Abreuvoir.
© Elisabeth Vanachère